

L'instauration du congé de paternité en 2002

FICHE DE L'ÉLÈVE

1. Complétez le tableau suivant :

Qui ?	Quoi ?	Où ?	Pourquoi ?

2. Répondez aux questions suivantes :

- Combien de temps durera le congé de Bertrand ?
- Vrai ou faux ?
 - a. Bertrand ne touchera pas de salaire pendant ces « vacances ».
 - b. Le congé paternité a été créé trois mois plus tôt.
 - c. Depuis, 5000 couples ont déjà profité du congé paternité.
 - d. Grâce à ce congé paternité, les parents peuvent accompagner Théo pour son premier jour d'école, son entrée au collège, au lycée, etc.

3. Que voudrait aussi créer la ministre déléguée à la famille, Ségolène Royal ?

- ◆ Un congé maternel plus long à la naissance de l'enfant.
- ◆ Un congé parental « à crédit » valable plusieurs années.
- ◆ Une carte de crédit spéciale pour financer l'éducation des enfants.

4. Qu'en pensez-vous ?

- ◆ Bertrand est-il satisfait de la situation ?
- ◆ Et Sylvie ?

Justifiez vos réponses.